

N° D'ACTE :

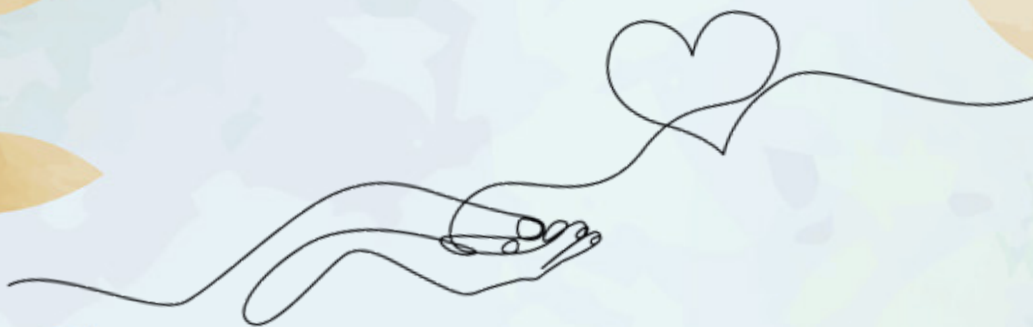
NOM, PRÉNOM ET ÂGE DE L'ENFANT :

Parrainage prévu le :

à h.....

OFFICIER D'ÉTAT CIVIL :

VOTRE DOSSIER DE **PARRAINAGE RÉPUBLICAIN**



**DOSSIER À REMETTRE DE PRÉFÉRENCE
AU MOINS 2 MOIS AVANT LA DATE DU PARRAINAGE RÉPUBLICAIN.**



Chers parents,

Accueillir un enfant au sein de la communauté républicaine, à travers un acte symbolique comme le parrainage civil, est un geste fort de sens et d'engagement.

Institué sous la Révolution française, le parrainage civil affirme avec solennité le rôle de la République dans l'accompagnement de l'enfant sur le chemin de la citoyenneté.

Il consacre également le lien moral entre les parrains, les marraines, et l'enfant, dans une promesse d'aide, de présence et de soutien tout au long de sa vie.

Dans un monde en constante évolution, éduquer nos enfants dans le respect des principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité est une responsabilité partagée. Ces valeurs, socle de notre République, doivent continuer à vivre à travers les actes du quotidien, l'exemple donné, et l'éducation transmise.

Ce parrainage marque une étape symbolique dans la vie de votre enfant. Il est l'expression d'une volonté : celle d'élever des enfants éclairés, solidaires, ouverts aux autres, respectueux des lois et de la diversité. Il rappelle que la citoyenneté commence dès le plus jeune âge, dans les gestes simples et les engagements sincères.

Le service Citoyenneté, chargé de l'instruction de votre dossier, vous accompagnera avec disponibilité et attention tout au long de votre démarche.

Je vous remercie pour la confiance que vous accordez à notre commune en choisissant de célébrer ce moment dans le cadre républicain. C'est un honneur pour notre ville d'y contribuer.

Avec toute ma considération républicaine,

**La Ville de Thonon-les-Bains,
le maire et son équipe municipale**

VOTRE DOSSIER EN 4 ÉTAPES

1^{re} ÉTAPE - COMPLÉTEZ VOTRE DOSSIER

La liste des documents est récapitulée ci-dessous.

Le dépôt de dossier ne pourra avoir lieu que sur présentation de l'intégralité des documents demandés. En cas de dossier incomplet et/ou non-rempli, l'agent du service Citoyenneté vous invitera à reprogrammer votre rendez-vous de dépôt.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Dossier complété et signé par les parents
- Pièces d'identité (original et photocopie) :
 - de l'enfant et la copie intégrale de son acte de naissance daté de moins de 3 mois
 - des parents
 - des personnes choisies pour marraine(s)/parrain(s) (photocopie uniquement)
- Justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois (original et photocopie) (facture eau, électricité, gaz, avis d'imposition, quittance de loyer d'un bailleur)
- Livret de famille des parents (original et photocopie)
- Pour les parents séparés : attestation sur l'honneur de consentement de l'autre parent

2^{ème} ÉTAPE - PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE VILLE-THONON.FR Page d'accueil > Rendez-vous citoyenneté

Ce rendez-vous doit être fixé de préférence au moins 2 mois avant la date de célébration.

Vous pouvez également prendre rendez-vous ou nous contacter :
Par courriel : citoyennete@ville-thonon.fr / par téléphone : 04 50 70 69 68
ou à l'accueil de la mairie : 1, place de l'Hôtel de Ville - 74 200 Thonon-les-Bains

Les horaires d'ouverture figurent au dos de ce dossier.

3^{ème} ÉTAPE - DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

Présentez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville muni de votre dossier complet.
En cas de dossier incomplet et/ou non-rempli, l'agent du service Citoyenneté vous invitera à reprogrammer votre rendez-vous de dépôt.

Prévoyez environ 30 minutes pour ce rendez-vous

Ce rendez-vous avec un agent du service Citoyenneté permet d'enregistrer votre dossier et de fixer la date et l'heure de la cérémonie.

4^{ème} ÉTAPE - JOUR DE LA CÉRÉMONIE

- Munissez-vous de vos pièces d'identité ainsi que celles des marraine(s)/parrain(s),
- soyez présents sur le parvis de l'Hôtel de Ville 15 minutes avant le début de la cérémonie,
 - l'élu(e) ou un agent vous accompagnera dans la salle de cérémonie.

RENSEIGNEMENTS

L'ENFANT

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile de l'enfant : Parents 1 & 2 Parent 1 Parent 2 Alterné

PARENT 1

Nom : Nom d'usage :

Précisez : Époux(se) Divorcé(e) Veuf(ve)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Téléphone : Adresse mail :

PARENT 2

Nom : Nom d'usage :

Précisez : Époux(se) Divorcé(e) Veuf(ve)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Téléphone : Adresse mail :

SITUATION FAMILIALE

Nombre de sœurs et frères :

Prénoms :

En cas de séparation des parents : La mère sera-t-elle présente ? Oui Non
Le père sera-t-il présent ? Oui Non

CHOIX DES MARRAINE(S)/PARRAIN(S)

Les personnes choisies doivent être majeures.

MARRAINE OU PARRAIN DE L'ENFANT

Nom : Nom d'usage :

Précisez : Époux(se) Divorcé(e) Veuf(ve)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Lien avec les parents :

MARRAINE OU PARRAIN DE L'ENFANT

Nom : Nom d'usage :

Précisez : Époux(se) Divorcé(e) Veuf(ve)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Lien avec les parents :

ATTESTATION DES PARENTS

PARENT 1

Je soussigné(e),

.....

Atteste sur l'honneur que les renseignements portés dans ce dossier sont exacts

Fait à

Le

Signature

PARENT 2

Je soussigné(e),

.....

Atteste sur l'honneur que les renseignements portés dans ce dossier sont exacts

Fait à

Le

Signature

INFORMATIONS SUR LA CÉRÉMONIE

LIEU DE LA CÉRÉMONIE

La cérémonie se déroule dans le **Salon du Lac** de l'Hôtel de Ville.

- Accès adapté aux personnes à mobilité réduite
- Capacité de la salle : 70 personnes
- Places assises : 30 personnes

Nombre d'invités prévu : personnes

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

La cérémonie dure maximum 30 minutes. Cela comprend :

- l'arrivée et l'installation des convives dans la salle
- la célébration par Monsieur le Maire, ses adjoints ou un élu du Conseil municipal
- les photos par la famille ou par un photographe
- le départ des convives

Soyez présents sur le parvis de l'Hôtel de Ville 15 minutes avant le début de la cérémonie :

- munissez-vous des pièces d'identité parents + marraine et parrain
- l'élu(e) ou un agent vous accompagnera jusqu'à la salle de la cérémonie

La Ville de Thonon-les-Bains célèbre les cérémonies dans un cadre respectueux et élégant. Il est demandé à chacun de respecter les horaires de cérémonie et de prévoir à l'avance l'organisation de votre venue (anticiper le temps de stationnement aux abords de l'Hôtel de Ville).

De combien de place(s) de stationnement auriez-vous besoin sur le parking privatif de la mairie ?

0 1 2

L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL CÉLÉBRANT

Si vous souhaitez que votre parrainage soit célébré par un élu en particulier, nous vous remercions de lui adresser une demande par courrier et de nous le transmettre le plus rapidement possible.

Souhaitez-vous faire appel un élu en particulier ? Oui Non

Prénom et NOM de l'officier d'état civil :

Réception d'un courrier de demande d'élu célébrant en date du

PERSONNALISATION

Afin d'apporter une touche personnelle à la cérémonie, il est possible de prévoir des interventions symboliques.

Si vous le souhaitez, merci de préciser la nature de cette attention :

- Une prise de parole ou un texte lu par :
- La remise d'un cadeau à l'enfant par :
- Autres (sous réserve d'acceptation) :

INFORMATIONS SUR LA CÉRÉMONIE

DATE & HORAIRE ENVISAGÉS

Ils sont déterminés le jour du rendez-vous une fois que le dossier de parrainage civil est vérifié et complet et selon les disponibilités du planning.

Jours de célébration possibles, en suivant l'ordre de réservation des créneaux et en fonction du calendrier des mariages (concernant uniquement les samedis) :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30						
9h00						
9h30						
10h00						
10h30						
11h00						
11h30						
13h30						
14h00						
14h30						
15h00						
15h30						
16h00						
16h30						
17h00						

Plages d'ouverture Plages de fermeture

Choix de la date (à confirmer selon les disponibilités) :

Horaire (à confirmer selon les disponibilités) :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier déposé le :

Agent(s) instructeur(s)

• du dépôt du dossier :

• de la conclusion du dossier :

Date positionnée sur le classeur : oui non enregistrée sur le planning des salles : oui non

Observations :

.....

.....

.....

Thonon LES BAINS

MAIRIE DE THONON-LES-BAINS SERVICE CITOYENNETÉ

1, place de l'Hôtel de Ville - 74200 Thonon-les-Bains - 04 50 70 69 68
citoyennete@ville-thonon.fr
Adresse postale : CS 20517 - 74200 Thonon-les-Bains Cedex

Lundi		13h30 - 17h00
Mardi		8h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi		13h30 - 18h30
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	8h30 - 12h00	
Dimanche		

Pour toute information et prise de rendez-vous, consultez notre site : ville-thonon.fr

Les informations recueillies sont traitées par la commune de Thonon-les-Bains pour l'instruction du dossier de parrainage civil et l'organisation de ce dernier, dans le cadre de l'exercice de ses missions d'intérêt public. Elles sont conservées pendant 1 an après la cérémonie puis supprimées. Elles sont destinées uniquement aux services habilités de la mairie et, le cas échéant, aux autorités légalement compétentes. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation, opposition) que vous pouvez exercer auprès de la déléguée à la protection des données (DPO) de la collectivité : rgpd-dpo@ville-thonon.fr. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la politique de protection des données sur le site internet de la commune.